

Bidder Q & A

RFP#1000251894

Q1 - The title RFSO was issued on December 5 and expires on January 15. Given the very high level of occupancy during this end-of-year period, the holiday period, and the workload required to prepare separate offers for each component, would it be possible to grant at least 2 weeks of additional time?

A1 – Canada will grant a 1 week extension. The new closing date will be January 22, 2024 at 2:00PM

Q1 - La DOC en titre a été émise le 5 décembre et se termine le 15 janvier. Compte tenu du niveau d'occupation très élevé durant cette période de fin d'année, de la période de congé, et de la charge de travail requise pour préparer des offres distinctes pour chaque volet, serait-il possible d'accorder au moins 2 semaines de délai additionnel?

R1 - Le Canada accordera une prolongation d'une semaine. La nouvelle date de clôture sera le 22 janvier 2024 à 14h00

Q2 - Could Health Canada please confirm the requirement for projects under RT 3 and RT 4 for each stream refer to corporate projects and not specific to the project manager.

A2 - The examples for RT3 and RT4 refer to projects carried out by the company.

Q2 - Santé Canada pourrait-il confirmer que l'exigence relative aux projets sous RT 3 et RT 4 pour chaque volet fait référence à des projets d'entreprise et n'est pas spécifique au gestionnaire de projet.

R2 - Les exemples RT3 et RT4 font référence à des projets réalisés par l'entreprise.

Q3 - Given the complexity of the required responses for each of the 4 streams and the holiday period approaching, would Health Canada consider a 3-week extension to the proposal deadline?

A3 - Canada will grant a 1 week extension. The new closing date will be January 22, 2024 at 2:00PM

Q3 - Compte tenu de la complexité des réponses requises pour chacun des 4 volets et de la période des fêtes qui approche, Santé Canada envisagerait-il une prolongation de 3 semaines de la date limite des propositions ?

R3 - Le Canada accordera une prolongation d'une semaine. La nouvelle date de clôture sera le 22 janvier 2024 à 14h00

Q4 - For the Project Manager, the following is listed as a mandatory requirement on page 14/62 of the RFSO:

(Project Manager) Must hold a MSc or PhD in biology, toxicology, chemistry, epidemiology, statistics, engineering, or environmental, social or health sciences (or scientific field relevant to human health risk assessment); Or proof of certification as a Diplomate of the American Board of Toxicology (DABT).

Do other graduate-level degrees such as: Master of Environmental Studies (M.E.S), Master of Engineering (M.Eng.,) Master of Environmental Science (M.Env.Sc.), or post baccalaureate/graduate level type diplomas count as fulfilling this requirement as well?

OR does the PM have to have a M.Sc. or a Ph.D. specifically?

A4 - Graduate-level degrees such as Master of Environmental Studies (M.E.S), Master of Engineering (M.Eng.,) Master of Environmental Science (M.Env.Sc) are considered to be acceptable.

Q4 - Pour le gestionnaire de projet, les éléments suivants sont répertoriés comme exigence obligatoire à la page 14/62 de la DOC :

(Chef de projet) Doit détenir une maîtrise ou un doctorat en biologie, toxicologie, chimie, épidémiologie, statistiques, ingénierie ou sciences environnementales, sociales ou de la santé (ou dans un domaine scientifique pertinent à l'évaluation des risques pour la santé humaine); Ou une preuve de certification en tant que diplomate de l'American Board of Toxicology (DABT).

Est-ce que d'autres diplômes d'études supérieures tels que : une maîtrise en études environnementales (M.E.S), une maîtrise en ingénierie (M.Eng.), une maîtrise en sciences de l'environnement (M.Env.Sc.) ou des diplômes de type post-baccalauréat/études supérieures comptent comme remplissant également cette exigence ?

OU le PM doit-il avoir une maîtrise en sciences ? ou un doctorat. spécifiquement?

R4 - Les diplômes d'études supérieures tels que la maîtrise en études environnementales (M.E.S), la maîtrise en ingénierie (M.Eng.) et la maîtrise en sciences de l'environnement (M.Env.Sc) sont considérés comme acceptables.

Q5 - Submitting a service offer in response to this DOC requires providing confidential information/documents. No mention on this subject being provided in the DOC, could you please assure us that all information will be treated confidentially?

A5 - Any information submitted as part of this process will be treated confidentially by Health Canada.

Q5 - La soumission d'une offre de service en réponse à la présente DOC nécessite de fournir des informations/documents confidentiels. Aucune mention à ce sujet n'étant fournie dans la DOC, pourriez-vous s'il vous plaît nous assurer que toute l'information sera traitée de façon confidentielle?

R5 - Toute information soumise dans le cadre de ce processus sera traitée de façon confidentielle par Santé Canada.

Q6 - Criterion CTO4 requires attaching "documentation (proof) of university accreditations or their equivalent (if they were conferred by a foreign establishment). Could you confirm that, if diplomas were obtained in France, a copy of these diplomas will be admissible?

A6 - Diplomas obtained in France will be considered admissible.

Q6 - Le critère CTO4 demande de joindre « la documentation (preuve) des accréditations universitaires ou leur équivalent (si elles ont été conférés par un établissement étranger). Pourriez-vous confirmer que, si des diplômes ont été obtenus en France, une copie de ces diplômes sera recevable?

R6 - Les diplômes obtenus en France seront jugés recevables.

Q7 - Can you please advise whether the above-named RFSO (solicitation number 1000251894) is open to companies outside Canada?

A7 - Yes. The RFSO is open to "WORLD"

Q7 - Pouvez-vous s'il vous plaît indiquer si la DOC susmentionnée (numéro de demande de soumissions 1000251894) est ouverte aux entreprises à l'extérieur du Canada ?

R7 - Oui. La DOC est ouverte au « MONDE »

Q8 - To avoid complications in emailing very large files, can a link to a publicly and freely available supporting document (e.g. documents required to be submitted in relation to either mandatory or point-rated criteria) be submitted in lieu of including the document as a pdf attachment to submissions from bidders?

A8 - Canada will permit the use of links, however it's the bidder's responsibility to ensure the links are accurate and lead directly to the requested supporting information for the criteria. Canada will not perform extensive searches for the information. Bidder's must still provide a summary response on how they meet the criteria and then include the links.

Q8 - Pour éviter les complications liées à l'envoi par courrier électronique de très gros fichiers, un lien vers un document justificatif accessible au public et gratuitement (par exemple, les documents devant être soumis en fonction de critères obligatoires ou cotés) peut-il être soumis au lieu d'inclure le document sous forme de pièce jointe PDF. aux soumissions des soumissionnaires?

R8 - Le Canada autorisera l'utilisation de liens, mais il incombe au soumissionnaire de s'assurer que les liens sont exacts et mènent directement aux informations justificatives demandées pour les critères. Le Canada n'effectuera pas de recherches approfondies pour obtenir ces informations. Les soumissionnaires doivent toujours fournir une réponse résumée sur la façon dont ils répondent aux critères, puis inclure les liens.

Q9 - Can you please tell us if it is possible to submit the technical offer in the form of 2 separate files, i.e. a submission in PDF format + an annex to the submission in Excel format?

A9 - Bidders can provide the technical offer in the form of 2 separate files if it is more convenient. ZIP files are also acceptable.

Q9 - Pouvez-vous nous indiquer svp s'il est possible de soumettre l'offre technique sous forme de 2 fichiers distincts, soit une soumission au format pdf + une annexe à la soumission en format Excel?

R9 - Les soumissionnaires peuvent fournir l'offre technique sous la forme de 2 fichiers distincts si cela leur convient davantage. Les fichiers ZIP sont également acceptables.

Q10 - Could you let me know, for the example documents requested to demonstrate experience, you are looking for full documents (e.g. report)?

A10 - Bidders must provide documentation to sufficiently support/demonstrate what is being requested by the evaluation criteria.

Q10 - Pourriez-vous me faire savoir, pour les exemples de documents demandés pour démontrer l'expérience, vous recherchez des documents complets (par exemple un rapport) ?

R10 - Les soumissionnaires doivent fournir des documents pour étayer/démontrer suffisamment ce qui est demandé par les critères d'évaluation.